



Agression sexuelle sur mineur

Par **patou53410**, le **25/03/2009** à **00:34**

voilà je viens vous demander si vous pouvez m'aider car j'ai eu deux enfants qui ont été victimes d'agressions sexuelles sur mineur par un mineur. Je voudrais savoir ce que risque le mineur et puis notre affaire traîne depuis un an et demi moi et mon mari on va se battre jusqu'au bout mais c'est très dur surtout qu'il habite à côté de chez nous et on le voit très souvent il passe devant chez nous facile trois fois par jour mais les enfants sont des garçons le premier a 12 ans et mon deuxième a 10 ans je vous remercie d'avance

Par **Marion2**, le **25/03/2009** à **00:50**

Bonsoir,

Qu'entendez-vous par "agression sexuelle sur mineur par un mineur".
Quel âge a le mineur qui a agressé vos enfants ?

De quel genre d'agression s'agit-il ? Attouchements ou viols ?

Avez-vous déposé une plainte ? Contacté un avocat ?

Merci de donner de plus amples précisions.

Cordialement

Par **patou53410**, le **25/03/2009** à **09:06**

bonjour merci d avoir repondue a mais question donc
oui j ai ete porté plainte et ouui j ai un avocat mais notre dossier traine depuis un et demi alor
que la gendarmerie nous a dit que le dossier va partir au juge des enfants
l agresseur avait 16ans lord des fait la maintenant il doit avoir presque 18 ans
il ete interogé pas la gendarmerie et a avoué se qu il avait fait il y a eu penetration sur mais
deux enfants plus menasse a plusieurs reprise
je voulaisavoir si on peut demander a se qu il n est plus residence dans le meme village que
nous quesqui risque et pour mais enfants a quoid il aurai droit mon avocat attend que le
dossier parte au juge elle ma parler pour mais enfants prejudise morale et physique et pour
nous prejudise morale pourier vous me dire a quoid sa corespond je vous remercie